

Nouveaux défis pour les pays postsoviétiques

La protection sociale
en Géorgie

EVELINE BAUMANN



Nouveaux défis pour les pays postsoviétiques

La protection sociale en Géorgie

Sommaire

L'emploi en période de transformations économiques et sociales	3
Du « filet de sécurité socialiste »...	7
... à la tentative de responsabilisation de l'individu	10
De « l'économie parallèle » à « l'économie informelle »	13
L'importance des liens sociaux	16
Conclusion	19
Références bibliographiques	22

PAR EVELINE BAUMANN

Dans les pays postsoviétiques, les mesures censées transformer l'économie planifiée en une économie néolibérale ont engendré de profondes mutations. Le domaine du travail n'en est pas à l'abri : la sécurité de l'emploi sous le régime soviétique – sécurité pensée comme un droit englobant les soins de santé, l'accès au logement, à l'éducation, aux loisirs ainsi que les protections en cas d'incapacité de travail – a cédé la place à la précarité des statuts, à la paupérisation et à la désaffiliation sociale. Il s'ensuit que la protection sociale est un sujet d'actualité particulièrement brûlant, suscitant des réformes structurelles en profondeur pour passer d'un système hautement subventionné par l'État à des formules compatibles avec l'économie de marché, adoptée par la plupart des pays membres de la Communauté des États indépendants (CEI). En dépit des nombreuses divergences, dues à des priorités politiques, à des contraintes démographiques, à la



LES NOTES DE
LA FONDATION
JEAN-JAURES

disponibilité de ressources publiques susceptibles d'être redistribuées, etc., les réformes sociales menées au sein de la CEI partagent un certain nombre de caractéristiques : coupes drastiques dans les dépenses sociales au nom de la rigueur budgétaire, accès plus restreint à la protection sociale accordée non plus universellement, mais en fonction de critères de plus en plus circonscrits, appel au secteur privé de l'assurance.

Pour analyser les évolutions en cours dans l'espace postsoviétique, on examinera le cas de la Géorgie, pays sud-caucasien de 4,5 millions d'habitants. Depuis la révolution des Roses, fin 2003, le président Mikhaïl Saakachvili et son équipe ont engagé l'économie géorgienne dans des réformes particulièrement libérales. Or, contrairement à ce que prétendent les adeptes inconditionnels de l'économie de marché et, avec eux, certains décideurs, en absence de régulations efficaces, en Géorgie comme ailleurs, la croissance ne se traduit pas quasi automatiquement par la création d'emploi, ni par le mieux-être de l'ensemble de la population. Ainsi, l'autoemploi – souvent synonyme d'expédients plus que d'activités entrepreneuriales proprement dites – concerne six à sept Géorgiens sur dix ; près de quatre sur dix sont frappés par la pauvreté telle qu'elle est définie par les autorités du pays¹. Soucieuses d'éviter ou de ralentir le déclassement social, la quasi-totalité des couches sociales recourent à des pratiques ayant fait leurs preuves sous le régime soviétique. Et, plus que par le passé, ce sont des liens personnels qui jouent un rôle central dans les stratégies des acteurs, avec le risque de voir s'accroître les déséquilibres, préjudiciables à la cohésion sociale.

¹ L'incidence de la pauvreté a diminué de manière spectaculaire, grâce à la « rectification » de la ligne de pauvreté... En 2003 encore, 54 % des Géorgiens étaient concernés par la pauvreté. Voir aussi Baumann (2007).

L'emploi en période de transformations économiques et sociales

En Union soviétique, la coordination en matière d'emploi se faisait selon des modalités rappelant à certains égards les économies capitalistes (Simon 1999). Malgré le souci des autorités de planifier l'allocation du travail, les travailleurs étaient plus ou moins libres de changer d'emploi et les employeurs, eux, plus ou moins libres de choisir la main-d'œuvre qui leur convenait. En dépit de la modestie des rémunérations, le travail était le moyen d'inclusion sociale et économique par excellence, et c'était également sur le lieu de travail que se construisait l'identité sociale. Jouant un rôle social indéniable, les entreprises se livraient aussi à la compétition, en attirant et en fidélisant les travailleurs par le biais d'avantages matériels ou symboliques. De ce fait, et toutes proportions gardées, la mobilité de l'emploi était comparable à celle que connaissaient, à l'époque, les premiers pays membres de l'Union européenne. Il n'en reste pas moins que ce « marché du travail » se caractérisait par sa faiblesse institutionnelle. En période postsoviétique, la mise au point d'institutions régulatrices est ainsi un défi sans précédent que devraient, en principe, relever les décideurs.

L'économie standard a pendant longtemps postulé que, grâce à l'introduction de l'économie néolibérale, la nouvelle allocation des ressources allait se traduire, dans un premier temps, par la destruction d'emplois accompagnée de la montée du chômage, tout en se soldant, *in fine*, par la résorption de la main-d'œuvre grâce aux entreprises privées nouvellement créées. Dans ce processus, la vitesse d'exécution des réformes ainsi que la pression fiscale exercée sur ces entreprises étaient supposées décisives (Aghion & Blanchard 1994, Andreff 2003). Or les observations contredisent les hypothèses de l'économie standard, et il s'avère

2 - Je renonce, dans ce texte, au terme ambigu de « transition » (Bazin & Selim 2002). Pour une discussion sur cette question, voir Andreff (2003, p. 137 et suiv.).

que, malgré la croissance économique, la création d'emplois est généralement restée en deçà des espérances : dans la plupart des pays de la CEI, le travail « enregistré » n'a guère progressé et le chômage dit transitionnel persiste². Ce chômage a toutes les caractéristiques d'un « réservoir stagnant » (Boeri 2001). En revanche, « l'économie informelle », cette économie qui est « *unregulated by the institutions of society, in a legal and social environment where similar activities are regulated* » (Portes *et al.* 1991, p. 12), prospère. Cet aspect pourtant essentiel du monde du travail est largement sous-estimé par les modèles économiques « classiques » (Bouev 2004).

Le cas de la Géorgie est tout à fait symptomatique à cet égard. La croissance, essentiellement tirée par le transport et les BTP, atteint les 10 % en 2005 et 2006 (GEPLAC 2007), mais le « marché du travail », celui qui met en relation l'offre et la demande, est peu actif. Le chômage, défini de manière particulièrement restrictive³, est bien plus répandu que ne l'attestent les chiffres officiels – 13,6 % en 2006 (*ibid.*) – sans que l'on connaisse son ampleur effective⁴. S'il y a création d'emploi, c'est parce que les individus se prennent en charge grâce à l'exercice de petits métiers correspondant généralement à des microentreprises non enregistrées et échappant de ce fait aux normes et obligations de toutes sortes, y compris en matière fiscale. En Géorgie, elles concernent entre six et sept actifs sur dix, que ce soit dans le commerce, les services, une activité de production artisanale ou bien l'agriculture. La population géorgienne étant rurale à raison de 48 %, les petites exploitations agricoles offrent non seulement un refuge à ceux qui ont dû quitter les kolkhozes, dissous au lendemain de l'indépendance en 1991 – chacun s'est ainsi vu attribuer un terrain de 1,25 hectare (Sumbadze 2003) –, mais elles représentent aussi une solution pour les anciens travailleurs des mines et des complexes industriels démantelés à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique. Il s'agit essentiellement

3 - Ne peut être qualifié de chômeur tout membre d'une famille disposant d'au moins un hectare de terre.

4 - Ainsi, on peut lire : « *Even the most liberal evaluations done by the Georgian experts indicate the real unemployment rate at 30-35 % in the country.* » (Antadze 2007a, p. 3).

d'une agriculture de subsistance, qui complète la ration alimentaire du ménage, alors que les activités non agricoles génèrent l'essentiel des revenus (Bezemer & Davis 2003). Dans l'ensemble, la très grande majorité de ces unités correspondent bien plus à une activité de survie qu'à un entrepreneuriat au sens de Schumpeter, tant semble faire défaut la projection dans le temps, compte tenu d'un contexte économique et politique peu rassurant, compte tenu aussi de l'expertise limitée en matière de gestion. Il n'en reste pas moins que même des entreprises d'envergure plus importante agissent fréquemment en marge de la légalité, c'est-à-dire sans qu'il y ait déclaration de l'activité et du personnel. Selon les données disponibles, l'économie informelle atteindrait un taux record – 67 % du PIB (Schneider 2002) –, rapprochant de ce point de vue la Géorgie de certains pays latino-américains.

D'une certaine manière, il en est des petits métiers comme du chômage. L'économie standard prétend que, dans un contexte de croissance économique, ces métiers se transformeraient progressivement en des entreprises dûment enregistrées et susceptibles dès lors de respecter les obligations définies par la loi. Or, l'expérience d'autres pays « classiquement » du « Sud » contredit largement l'idée de quasi-automaticité de cette évolution (Lautier 1994). En effet, les petites entreprises non enregistrées se perpétuent en période de croissance économique et, plus généralement, les pratiques informelles persistent. En prenant leurs libertés avec les obligations en matière de fiscalité, de législation du travail, mais aussi de respect de certaines normes de qualité et de sécurité, les microentrepreneurs chercheraient tout d'abord à survivre, à rester compétitifs et, éventuellement, à s'engager dans un processus pur et simple d'accumulation économique. Pour cela, ils recourent à des pratiques en marge de la légalité, ayant fait leurs preuves du temps de l'économie planifiée (Shlapentokh 1989), et les réinterprètent en fonction du contexte nouveau. De leur côté,

en sous-traitant aux micro-unités non enregistrées, les entreprises ayant pignon sur rue peuvent limiter leurs coûts de production. Étant donné l'articulation entre les entreprises de type formel et les petites unités de production marchande, les frontières entre l'économie dite formelle et celle dite informelle, frontières entretenues dans certains travaux pour une question de commodité d'analyse, s'estompent, phénomène également connu d'autres contextes économiques.

Les décideurs, eux, multiplient les initiatives pour doter le pays d'une législation respectant les normes sous-tendant l'économie de marché, initiatives qui ont déjà porté leurs fruits : Doing Business, agence de notation de la Banque mondiale, classe la Géorgie parmi les pays « modèles » en matière de réformes, celles-ci atteignant un score particulièrement élevé en matière d'emploi. En effet, un code du travail ultralibéral a été adopté en 2006 qui vaut à Tbilissi le satisfecit des agences internationales⁵. Or, paradoxalement, tout en se prévalant de vouloir sécuriser les conditions de travail, le texte ne fait qu'entériner certaines pratiques peu enclines à assurer les droits les plus élémentaires des travailleurs, telle la possibilité de faire un contrat d'embauche oral. Partie intégrante de cette effervescence législative qui caractérise la période consécutive à la révolution des Roses, ce code du travail existe depuis trop peu de temps pour que l'on puisse préjuger de son impact effectif sur l'économie. Il est vrai aussi que, à part le code du travail, la politique de l'emploi fait très peu parler d'elle. L'inspection du travail n'existe quasiment plus et, au ministère du Travail, de la Santé et des Affaires sociales, le nombre de fonctionnaires chargés des questions de travail proprement dit se compterait sur une main⁶. Si l'on fait abstraction de mesures ponctuelles de création d'emplois, mesures décrétées par exemple la veille des élections locales du troisième trimestre de l'année 2006, on ne saurait parler d'une véritable politique de l'emploi, avec ses institutions opérationnelles, ses priorités, son calendrier.

5 - Voir Antadze 2007b, International Center for Human Development *et al.* 2006 et www.reformersclub.org/CaseStudies.aspx. Le Code du travail est téléchargeable sur www.doingbusiness.org/LawLibrary/

6 - En revanche, une trentaine de personnes s'occupent des affaires sociales.

Indubitablement, l'intense activité législative va aussi dans le sens d'un rapprochement de la Géorgie avec ses voisins immédiats qui appartiennent à l'Union européenne. En effet, à la suite de la révolution des Roses, cet État est désormais directement concerné par la Politique européenne de voisinage. Cette politique entend créer, dans les pays voisins de l'Union européenne, un espace économique homogène, où auraient cours des normes associées à l'économie de marché. Certes, les décideurs de Bruxelles semblent animés, à l'égard de ces pays, d'un certain souci humaniste, mais il est aussi manifeste – et légitime – qu'ils se préoccupent d'un éventuel effet de contagion que produirait, sur le territoire de l'Union, un degré d'insécurité trop élevé aux portes de l'Europe. En ce qui concerne plus particulièrement le monde du travail, il est aussi légitime qu'ils se préoccupent de l'effet de dumping que seraient susceptibles de provoquer, en Europe, des conditions de travail échappant à toute régulation dans les pays qui l'entourent.

Du « filet de sécurité socialiste »...

L'évolution qu'a subie le monde du travail dans les pays postsoviétiques, depuis plus de quinze ans, se caractérise avant tout par le tassement des revenus du travail – en Géorgie, le salaire mensuel moyen s'élève à environ 200 laris, soit 90 euros – et par une grande précarité des statuts. Pour faire face à cette situation, les Géorgiens ne sont pas seulement amenés à créer leur propre emploi – domaine où la microfinance, de plus en plus présente, vient à point nommé –, mais aussi à pourvoir eux-mêmes à leur protection sociale. On verra plus loin que, pour répondre à cette double exigence, ils mobilisent des liens personnels.

Sous le régime soviétique, la protection sociale *lato sensu*, enchâssée dans le processus de planification (Andrews & Ringold 1999), était pensée comme un droit. Théoriquement du moins, tout citoyen bénéficiait d'une certaine sécurité matérielle grâce à l'emploi garanti d'une part, aux soins de santé, aux pensions et aux aides accordées en cas d'incapacité de travail d'autre part. Ainsi, les filets de sécurité n'avaient qu'à cibler des groupes spécifiques, telles les familles comptant en leur sein des handicapés, des vétérans de guerre, etc. Autrement dit, les risques étaient amortis et réduits grâce à la politique de garantie de l'emploi et à des aides spécifiques accordées dans des situations d'incapacité de travail. Puisque les autorités misaient sur des solutions *ex ante*, il n'y avait pas lieu d'élaborer des stratégies étatiques de prévention des risques. En théorie, les ménages pouvaient d'autant moins tomber dans un état de pauvreté que les prix des produits alimentaires, des combustibles, ainsi que les loyers, étaient largement subventionnés. De plus, tout un chacun cherchait à éviter d'endosser le statut de pauvre, celui-ci faisant l'objet d'une stigmatisation : la valorisation de la politique de plein emploi allait de pair avec l'assimilation à des « cas sociaux » de tous ceux qui n'étaient pas en mesure de travailler.

Or cette politique était porteuse de distorsions de prix, en contradiction avec l'économie de marché pour laquelle les décideurs allaient opter au lendemain des indépendances. En effet, au moment où l'économie administrée devait s'écrouler, les inefficiences sous-jacentes – parmi lesquelles le sous-emploi – devinrent de plus en plus flagrantes, ne conduisant pas seulement à des départs volontaires, mais aussi à des vagues de licenciement. Étant donné la forte articulation entre emploi d'une part, et protection et inclusion sociales d'autre part, ces pertes d'emploi furent d'autant plus lourdes de conséquences que ni matériellement ni psychologiquement les travailleurs concernés n'y étaient

préparés. En effet, il s'agissait de passer d'un système relativement égalitaire – ce qui, bien entendu, n'excluait pas des privilèges accordés à certaines catégories de la population – caractérisé par un taux d'activité féminine élevé et un niveau de vie somme toute modeste, à un système où l'exposition aux risques est grande : risque de santé et d'incapacité de travail, risque de perte d'emploi et de chômage, risque de priver la famille du soutien financier, etc. De plus – et c'est là sans doute un aspect autrement plus pénible à vivre –, dans une économie de marché, la perte de l'emploi équivaut souvent à la perte du statut social, voire au risque d'exclusion sociale. Situation difficile qui affecte particulièrement ceux qui autrefois faisaient partie de la nomenclatura, tels les chercheurs, les hauts fonctionnaires, les militaires.

Dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, alors que la guerre civile déstabilisait le pays, la production nationale géorgienne s'est effondrée – certaines sources parlent de 75 %, mais la surestimation n'est pas exclue⁷ –, l'inflation pouvait atteindre des taux mensuels de 60 % et les salaires accusaient des retards de plusieurs mois. C'est dans ce contexte que fut instituée une panoplie d'allocations d'une valeur généralement symbolique. Mais au choc lié au démantèlement des protections « classiques » devaient s'ajouter les risques inhérents à l'économie de marché, où les individus sont essentiellement rémunérés en fonction de leur productivité. C'est ainsi que la Géorgie commença à connaître le phénomène des travailleurs pauvres (*working poor*). D'où l'élaboration de programmes de lutte contre la pauvreté, comme volet central des politiques sociales.

7 - International Center for Human Development *et al.* 2003, en s'appuyant sur des données de la BERD (*Transition Report* 1999).

... à la tentative de responsabilisation de l'individu

Les politiques initiées, en matière de protection sociale, dès le début des années quatre-vingt-dix, et censées amortir l'insécurité sociale, peuvent être résumées de la manière suivante⁸ : assainissement des structures de santé, libéralisation de la médecine et financiarisation des soins médicaux, incitation à la souscription d'assurances volontaires et à la capitalisation pour la retraite, assistance résiduelle de l'État pour les plus démunis. Dans ce contexte, c'est à l'individu de se protéger contre les aléas de la vie. La sécurité sociale est de moins en moins l'émanation d'une quelconque solidarité nationale, elle est encore moins pensée comme un droit (Gotsadze 2005).

Il est communément admis qu'à la veille de l'indépendance les services de santé étaient, en Géorgie, de meilleure qualité qu'ailleurs dans l'Union soviétique (Lotuashvili 2003). Mais, comme dans d'autres pays postsoviétiques, l'ancien modèle de protection sociale n'était pas transposable au contexte néolibéral, et ceci tout d'abord pour des raisons d'ordre systémique. Dans la période suivant immédiatement l'indépendance, les services de santé subirent de plein fouet les conséquences de l'effondrement de l'économie et de la guerre civile. Des réfugiés furent même accueillis dans des hôpitaux, où ils occupaient jusqu'à 90 % des lits disponibles. Ces conditions, ainsi que la diminution drastique des ressources publiques, devaient aboutir au délabrement du système⁹. Les indicateurs de santé devaient s'en ressentir de manière dramatique. Étant donné les options de politique économique des décideurs, les soins de santé allaient de plus en plus être soumis au paiement, d'où une pression à la baisse sur la demande. Les sureffectifs s'avérant par ailleurs, dans le domaine de la santé, de plus en plus flagrants, des mesures de réduction

8 - On ne parlera pas ici des autres piliers de l'État social.

9 - Entre 1990 et 1994, les dépenses de santé réelles par habitant ont chuté de treize dollars à moins d'un dollar (Belli *et al.* 2002).

de personnel furent prises¹⁰. Mais ces mesures devaient se heurter, tout d'abord, au grand prestige dont jouissent, dans la société géorgienne, les professions médicales et, ensuite, à l'arrivée massive, sur le marché du travail, de jeunes professionnels de la santé, arrivée liée à l'ouverture de nombreux établissements de formation privés consécutive à la libéralisation de l'enseignement¹¹. Enfin, le clientélisme allait empêcher les milieux politiques de prendre des mesures trop drastiques concernant cette catégorie socioprofessionnelle qui compose l'élite du pays.

Compte tenu de la faible qualité des prestations désormais proposées par les structures publiques, les populations allaient se tourner de plus en plus vers la médecine privée (Baumann 2006). À l'heure actuelle, on estime qu'en Géorgie 80 % des soins de santé sont effectués dans le secteur privé et doivent être payés directement par les patients. Mais même les prestations *a priori* gratuites, dont bénéficient les personnes atteintes de certaines maladies particulièrement graves, font souvent l'objet de paiements, officieux cette fois-ci, tant les réglementations sont confuses, y compris parfois pour les professionnels de la santé eux-mêmes, tant aussi les Géorgiens trouvent quasiment « normal » de faire un geste vis-à-vis du personnel soignant (Belli *et al.* 2002).

Le système assurantiel n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Certes, en 2004, l'État géorgien a fait voter des lois allant dans ce sens¹², mais elles ont été presque aussitôt révoquées. Reste que, depuis des années, le souci de se doter d'un système assurantiel est affirmé de manière récurrente¹³. Seuls manquent les moyens financiers, et surtout une volonté politique suffisamment ferme pour prendre des mesures qui risquent de rencontrer de vives contestations de la part des populations. Des expériences en matière de protection sociale sont cependant en cours. Elles impliquent les syndicats des travailleurs, qui favorisent l'as-

10 - Le nombre de médecins du système public est passé de 32 000 en 1989 à 21 000 en 2003, alors que, pendant la même période, le nombre de lits d'hôpitaux a été réduit de 60 000 à 18 000 (Ministry of Economic Development of Georgia 2004, p. 76).

11 - À la fin des années quatre-vingt-dix, 2 500 jeunes promus docteurs en médecine arrivent annuellement sur le marché du travail. Selon le dernier recensement, le pays compterait 48 000 médecins. Voir « Doctors talk about their world, and what needs to change », *Georgia Today*, n° 289, 20-26 janvier 2006.

12 - *Law on Mandatory Social Insurance et Law on Mandatory Insurance Pensions*. Voir *GEPLAC (2004) et Georgia Law Brief*, June-September 2003 (www.eylaw.com/cis, consultation février 2006).

13 - « 100 modern hospitals in three years », *Georgia Today*, n° 340, 19-25 janvier 2007 ; « Not all are happy as hospital privatization scheme moves ahead », *Georgia Today*, n° 349, 23-29 mars 2007.

surance volontaire de leurs adhérents, par le biais d'un holding privé. Elles s'adressent aussi à certaines communautés rurales et bénéficient de l'appui de l'USAID. Enfin, certaines institutions de la microfinance s'interrogent sur le bien-fondé d'introduire la microassurance (Matul 2005).

Des problèmes de taille se posent notamment dans le domaine des pensions. En 2006, 950 000 Géorgiens – soit plus d'un cinquième de la population, et la tendance va croissant – sont supposés bénéficier de pensions, dont environ 58 % au titre de la retraite. Les pensions de retraite sont faibles : 38 laris (soit 17 euros), soit un taux de remplacement de 13 % par rapport au salaire moyen. Les retraités, particulièrement exposés au risque de pauvreté, sont nombreux à poursuivre une activité génératrice de revenus : ils représentent près de 18 % de la population occupée (GEPLAC 2007). Reliquat de l'ère soviétique, les pensions de retraite correspondent à un forfait – c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte de la durée de l'activité professionnelle, ni du salaire perçu –, elles sont donc conformes à la vision égalitaire du régime précédent et en contradiction avec le système économique néolibéral, basé sur la méritocratie. Une timide ouverture vers la prise en compte de la durée de la carrière professionnelle est cependant faite pour les retraités de la capitale. Pour l'instant, l'État semble s'abstenir de toute réforme en profondeur du système des retraites, réforme qui serait plus qu'une simple réforme sociale, mais qui toucherait aux structures mêmes de l'État social.

Les forfaits furent aussi le propre des allocations de chômage, supprimées en juin 2006. Pour le moment, d'autres catégories continuent à bénéficier d'un appui forfaitaire, tels les déplacés internes qui représentent un dixième de la population du pays. Cependant, progressivement, l'État géorgien entend abandonner le ciblage de catégories spécifiques pour privilégier la définition de la pauvreté au niveau individuel. En fonction du niveau de pauvreté – il en existe trois qui risquent d'être réguliè-

rement redéfinis pour tenir compte des ressources de l'État –, les individus bénéficient de soins de santé gratuits, de bons pour les combustibles, d'une aide sous forme d'argent.

Le modèle retenu pour la protection sociale par ceux qui gouvernent le pays depuis la révolution des Roses s'approche du *welfare state* libéral (Esping-Andersen 1999), choix qui ne surprendra guère, vu les options politiques du régime du président Saakachvili. Il n'existe pas d'assurance sociale proprement dite dont l'État aurait la tutelle et au titre de laquelle cotiseraient les individus et, le cas échéant, leur employeur, pour être couverts en cas d'accident de santé ou d'impossibilité d'exercer une activité génératrice de revenus. Un rôle de taille est accordé aux mécanismes de marché et seuls les plus faibles bénéficient de la protection de l'État. Mais cette protection constitue tout au plus une contribution modeste au budget familial, et elle perpétue une représentation stigmatisante des pauvres¹⁴. Pour parer au risque de paupérisation et d'exclusion sociale, voire pour lutter contre la pauvreté tout court, les Géorgiens font largement appel à leur ingéniosité, cohabitent à plusieurs générations dans leurs logements « sauvés » de l'époque soviétique, mobilisent des liens utiles qu'ils ont pu tisser au cours de leur existence.

De « l'économie parallèle » à « l'économie informelle »

L'effondrement de l'économie géorgienne et les licenciements massifs au lendemain de l'indépendance ont amené les populations à se tourner massivement vers des activités marchandes, pour survivre tout d'abord, pendant les années de la guerre civile, pour maintenir un certain niveau de vie ensuite, et proposer des produits de faible qualité, certes, mais accessibles à une

14 - Dans un projet de loi sur l'assistance sociale, celle-ci serait définie comme un « cadeau fait par l'État » (Antadze 2007c, p. 3).

clientèle au pouvoir d'achat fort limité. Le petit entrepreneuriat est encouragé à la fois par des tentatives de réformes institutionnelles – telle la création du *Shadow Economy Legalization Department* au sein du ministère de l'Économie, remplacé par d'autres institutions n'ayant eu, elles aussi, qu'une existence brève – et par le discours politique qui valorise l'entrepreneuriat et la création d'emploi, encouragement qui ne s'est pas démenti depuis :

« *Each enterprise that is providing new jobs needs encouragement from the state. We need those people who provide new jobs - those who provide new jobs are our friends and friends of the country. And I want to create a new medal with which those people who have employed the most people will be awarded*¹⁵. »

15 - Discours prononcé par le président Saakashvili (« Saakashvili hails state-funded program to tackle unemployment », *Georgian Times*, 11 décembre 2006).

L'exercice des petits métiers marchands dans la Géorgie actuelle n'a rien d'exceptionnel dans l'espace postsoviétique et leur présence actuelle ne correspond pas à une invention pure et simple. Bien au contraire, ces microentreprises puisent leur vitalité dans un savoir incontestable que l'occupation soviétique a contribué à entretenir. Dans toute l'URSS, des pratiques « parallèles » étaient répandues :

« *"Black" and "grey" economies were significant parts of the economy of shortage of Soviet systems. Popular images still prevail of the illegal street selling in the Soviet Union, or the black market exchange of foreign currency.* » (Smith & Stenning 2006, p. 8.)

Dans certains cas, notamment pour les retraités, ces pratiques pouvaient donner lieu à une augmentation substantielle du niveau de vie (Grossmann 1991). De même, la corruption, avec ses différents degrés, faisait partie du système étatique, tout comme le recours à des réseaux personnels à des fins de pouvoir, les « cadeaux » de toutes sortes pour accéder à certains avantages, etc. En ce qui concerne la Géorgie, dont les ressources agrico-

les faisaient jadis sa réputation en dehors des frontières de l'actuelle république, elle a connu un important commerce transfrontalier de vin et de denrées alimentaires. Mais l'économie parallèle (*shadow economy, second economy*) était aussi le propre d'autres branches économiques comme le commerce et le transport. À ce titre, elle répondait à une demande insatisfaite de produits et services de bonne qualité (Mars & Altman 1987a et b). Le niveau de vie, plus élevé alors en Géorgie que dans d'autres républiques de l'URSS, devait beaucoup à la vitalité de cette *shadow economy* géorgienne. À l'époque soviétique, les activités et pratiques parallèles furent donc consubstantielles de l'économie de la pénurie. Elles étaient, en quelque sorte, la réponse politiquement incorrecte, mais néanmoins tolérée, aux contradictions de la redistribution bureaucratique et contribuaient à l'installation de relations marchandes et à l'expansion de droits de propriété au sein de l'entreprise socialiste (Stark 1989).

L'économie de marché des pays postsoviétiques, elle, a fait émerger des pratiques de type informel, à la marge de la légalité. Les pratiques relevant de la *shadow economy*, d'une part, et de l'économie informelle, d'autre part, se distinguent cependant d'un point de vue qualitatif, distinction qui s'explique par la différence des principes qui les gèrent (Campos 2006, Sik 1992, Turmanidze 2000). Résultant notamment d'une demande insatisfaite de produits – qu'ils soient bon marché ou qu'ils viennent « d'ailleurs » ou en donnent seulement l'illusion –, les pratiques informelles de la période actuelle contournent la législation pour offrir des biens et services qui correspondent aux aspirations et au pouvoir d'achat des populations, tout en s'articulant au marché. À ce titre, les activités en question peuvent exercer une pression à la baisse sur les activités dûment enregistrées et sont, à long terme, contre-productives¹⁶. On peut supposer que les pratiques en marge de la légalité ont encore de beaux jours devant elles, hypothèse qu'un certain nombre d'indices semblent confirmer : les droits de pro-

16 - Alors que sous le régime soviétique, l'économie parallèle contribuait parfois à atteindre les objectifs du plan.

priété connaissent de nombreuses entorses, les autorités ne font pas toujours preuve d'une grande transparence dans les décisions qu'elles prennent, les populations ne connaissent pas suffisamment leurs droits et, enfin, elles manquent cruellement de confiance dans les institutions de l'État (Sumbadze 2006, Kahn & Serrano 2007). Autant de risques de voir s'accroître les inégalités et d'engendrer un processus « d'involution économique » (Burawoy 1996). D'où l'importance des liens sociaux que l'on peut mobiliser en cas de besoin.

L'importance des liens sociaux

Comme dans d'autres parties du monde, les pratiques de type informel se nourrissent, dans la Géorgie actuelle, de leur encheêtrement dans la société. Autrement dit, si des pratiques *a priori* contradictoires avec l'économie « officielle » peuvent persister, c'est parce qu'elles s'appuient sur des réseaux sociaux, sur des liens potentiellement générateurs d'avantages matériels et immatériels. Ces réseaux se reconfigurent en fonction des opportunités et des exigences du moment. En cela, ils ne font que poursuivre une tradition qui a fait ses preuves dans le passé soviétique.

On connaît l'importance des réseaux sociaux pour le régime soviétique, en tant qu'amortisseurs des tensions économiques et sociales, mais aussi en tant que foyers d'opposition (Allessandrini & Dallago 1987, Shlapentokh 1989). Ceci valait tout particulièrement pour la Géorgie soviétique où les structures sociales, fortement imprégnées d'un code d'honneur contraignant, amenaient les hommes à constamment prouver leur valeur, notamment par l'hospitalité et la générosité, telles qu'elles se manifestent lors des banquets¹⁷. Le système soviétique, avec sa hiérarchie organisée de manière centralisée, ne pouvait que pro-

17 - À propos de ces banquets, on peut lire avec intérêt Mühlfried (2006).

voquer des résistances au sein d'une société considérant le népotisme comme un devoir moral, une société aussi où les relations sont particulièrement personnalisées et où les structures formelles sont « adaptées » afin de servir des causes personnelles et familiales (Mars & Altman 1987a et b). Vu sous cet angle, le réseau de liens « utiles » représentait une ressource inestimable.

Ces liens sont encore plus indispensables dans une économie de marché où le collectif protège de moins en moins l'individu, où ce dernier est d'autant plus facilement guetté par l'exclusion que le numéraire est bien plus nécessaire que par le passé. Les bienfaits de ces liens ont été plus précisément démontrés pour la Géorgie des années quatre-vingt-dix : ils diminuent considérablement la vulnérabilité des ménages, contribuent positivement à l'approvisionnement en aliments, permettent d'améliorer les conditions de logement et garantissent, plus généralement, une certaine sécurité économique (Dershem & Gzirishvili 1998). Ils sont particulièrement utiles pour les ménages composés de retraités ou pour les familles monoparentales. Pour ces groupes, les liens sociaux représentent un capital social permettant de procurer d'autres formes de capital de la main-d'œuvre pour cultiver un lopin de terre, des outils de travail, des subsides et d'accéder à telle ou telle information monnayable.

D'une manière générale, on peut penser que les petits métiers dans la Géorgie actuelle puisent leur vitalité dans la force des liens personnels. Ceux-ci permettent, par exemple, de réunir le capital de départ pour un petit commerce, de trouver des fournisseurs dignes de confiance et des clients prêts à respecter les règles du jeu marchand. Mais ils peuvent aussi s'avérer utiles en dehors du domaine purement économique, lorsqu'il s'agit de s'approvisionner en denrées alimentaires qui ne sont plus subventionnées, de faire baisser les factures de gaz pour le chauffage¹⁸, de scolariser les enfants dans une école *a priori* réservée à un cercle plus ou moins clos, ou tout simplement d'accéder aux soins de santé.

18 - En quelques années, le prix des combustibles a connu une flambée spectaculaire, à la suite du quadruplement du prix du gaz russe. Il faut donc trouver des « arrangements » pour réduire autant que possible la facture.

19 - En dépit de la promotion des « médecins de famille », dernière invention en date pour réduire le coût de la médecine publique.

En effet, en matière de santé, si l'on veut éviter l'automédication, la solution consiste à demander une consultation par téléphone à un médecin qui bénéficie de la confiance de la famille¹⁹ ; dans des cas extrêmes, on essaie de trouver un arrangement en jouant sur la définition de la pathologie pour se faire soigner à moindre prix.

Dans un contexte de globalisation, la réussite sociale et professionnelle est conditionnée par de nouveaux paramètres, en Géorgie comme ailleurs dans l'espace postsoviétique. Les sources de pouvoir, de richesse, de privilèges et de prestige sont de moins en moins déterminées par la proximité avec les centres de décision politique comme ce fut le cas auparavant. La possession d'un capital économique permet tout juste de se situer au milieu de la hiérarchie sociale. Alors, si l'on veut faire partie des « gagnants », il importe de disposer d'un capital culturel spécifique, de compétences et d'un savoir compatibles avec l'économie de marché et la société de la connaissance (Eyal *et al.* 2000). D'où l'utilité de maîtriser l'anglais et les outils informatiques, clés indispensables pour accéder au nouvel espace informationnel caractéristique de la globalisation (Muskhelishvili 2007). Parallèlement, les liens utiles qu'il convient de mobiliser en cas de nécessité changent de nature. Ce qui compte dans la Géorgie actuelle, c'est de connaître des personnes capables d'ouvrir les portes des entreprises qui sont en contact avec l'étranger, avec des bailleurs de fonds et autres ONG d'envergure internationale. Vu sous cet angle, c'est une nouvelle ligne de partage qui se dessine, celle qui sépare ceux ayant accès au monde extérieur de ceux qui en sont dépourvus. L'intérêt que suscite le discours sur la Politique européenne de voisinage provient aussi de là.

Conclusion

Les années que vient de traverser la Géorgie depuis son indépendance ont profondément modifié le monde du travail et, avec lui, les protections sociales à l'égard des travailleurs et des non-travailleurs. Sous le régime soviétique, le travail procurait un niveau de vie plus ou moins acceptable, sans pour autant empêcher des aspirations au mieux-être matériel, aspirations que pouvait contribuer à satisfaire l'économie « parallèle », dans des proportions liées aux liens utiles dont tout un chacun disposait. Le travail permettait la construction de l'identité, garantissait une certaine inclusion sociale, donnait des assurances concernant le temps « après » et « en dehors » du travail, et il était aussi le foyer d'une certaine convivialité. Cela n'excluait cependant pas des contraintes jugées parfois pesantes, contraintes qui pouvaient déclencher des forces centrifuges, amenant les individus à trouver des parades au conformisme politique érigé en doctrine et à se réaliser de plus en plus dans leur vie privée.

Le passage à l'économie de marché a fait voler en éclats ce qui pouvait paraître comme autant de certitudes, faisant apparaître des sources d'inquiétude jusqu'alors largement inconnues. Le nouvel impératif consiste à se conformer aux « bonnes pratiques » décrétées par les adeptes de la « nouvelle économie ». C'est la logique marchande qui domine et qui suppose l'émergence d'acteurs individuels, censés se prendre en charge, créer leur propre emploi et se protéger eux-mêmes, ainsi que leurs proches, contre les risques qui pourraient les frapper. Dans un environnement géré par les lois du marché, productrices d'inégalités et d'exclusions, de nouveaux mécanismes doivent être apprivoisés pour garantir un niveau de vie décent, afin d'éviter le déclassement social. De nouvelles hiérarchies sociales se construisent. Certes, il y a des gagnants, de « nouveaux Géorgiens », ceux qui

ont les aptitudes à tirer profit de l'économie de marché, à valoriser un savoir-faire et des connaissances requis par la nouvelle donne. Mais il y a aussi tous ceux qui s'estiment perdants, comme les anciens de la nomenklatura soviétique et leurs descendants. Ils semblent souvent éprouver des difficultés à trouver leurs repères dans cette nouvelle constellation. Ce sont eux aussi qui peuvent parfois donner l'impression qu'une certaine nostalgie de l'époque soviétique gagne du terrain. Comme toujours dans des situations de profondes mutations, il est alors difficile de faire la part entre une vision édulcorée d'un passé somme toute complexe et les difficultés de s'adapter à la nouvelle donne.

Sans aucun doute, la Géorgie a accompli des pas notables vers l'économie de marché, ses dirigeants ont créé les institutions indispensables et veillent à l'acceptation des normes compatibles avec la situation postsoviétique. Avec plus ou moins de bonheur, ces décideurs tentent de promouvoir un compromis humainement acceptable entre les contraintes économiques et politiques d'une part, et les desiderata des populations d'autre part. Cependant, bientôt quatre ans après la révolution des Roses, un certain désenchantement à l'égard du pouvoir en place gagne indubitablement du terrain (Kahn & Serrano 2007, Sumbadze 2006, Zourabichvili 2007). Par souci de s'éloigner de Moscou, encouragés en cela par les pays occidentaux, les milieux politiques semblent tout d'abord préoccupés par l'image proeuropéenne et proatlantique du pays (Serrano 2007). D'où un dynamisme diplomatique incontestable qui se manifeste, entre autres, par les nombreux déplacements du président Saakachvili²⁰. D'où sans doute aussi cette frénésie législative destinée à prouver aux « agences de développement » la bonne foi des autorités géorgiennes concernant les préceptes de l'économie de marché et de la démocratie (Government of Georgia 2006). Mais ces décideurs, se donnent-ils aussi les moyens de faire appliquer toutes ces lois supposées promouvoir la démocratie ? Dispose-t-on des instances de

20 - Mikhaïl Saakachvili fut ainsi l'un des premiers chefs d'État à rencontrer le président Sarkozy nouvellement élu.

contrôle nécessaires, y a-t-il sanction en cas de non-respect de la législation ? On peut se demander si les règles et les impératifs présentés comme étant ceux de l'économie de marché et des régimes démocratiques ne sont pas instrumentalisés, ne serait-ce que partiellement, à des fins politiques, fins qui consisteraient tout d'abord à garantir la stabilité du pouvoir en place, au détriment des principes démocratiques. Quid des effets à long terme d'une politique économique consistant à privatiser dans la précipitation, encourageant, ne serait-ce qu'implicitement, un certain affairisme peu propice à un « développement » digne de ce nom et accentuant en même temps les disparités sociales ? Les spéculations semblent aller bon train, qu'il s'agisse des privatisations, des travaux d'urbanisme dans la capitale, de la réhabilitation des quartiers historiques, de l'exploitation des ressources naturelles, etc.²¹. Cette situation entraîne, de la part de nombreux Géorgiens, des mouvements de repli – dans la sphère privée, le religieux, la tradition « réinventée » – ou la fuite en avant vers un « extérieur » qui est valorisé à outrance et auquel rêvent beaucoup de jeunes – et moins jeunes – du pays...

21 - « Pull down the wall. The slow, painful fight against illegal construction », *Georgia Today*, n° 331, 10-16 novembre 2006 ; « Rustaveli avenue rehabilitation plan disappears forty underground shops », *Georgia Today*, n° 361, 15-21 juin 2007 ; « The downside of development : city parks slowly giving way to the bulldozer », *Georgia Today*, n° 359, 1-6 juillet 2007 ; « Selling Georgia's forests : sound economic policy or short-sighted ecological folly ? », *Georgia Today*, n° 357, 18-24 mai 2007.

Références bibliographiques

AGHION Philippe, BLANCHARD Olivier (1994), « On the Speed of Transition in Central and Eastern Europe », *NBER Macroeconomic Annual*, 9, pp. 283-320.

ALLESSANDRINI Sergio, DALLAGO Bruno (eds) (1987), *The Unofficial Economy. Consequences and Perspectives in Different Economic Systems*, Aldershot, Gower Publishing Company, 345 p.

ANDREFF Wladimir (2003), *La Mutation des économies postsocialistes. Une analyse économique alternative*, Paris, L'Harmattan, 366 p.

ANDREWS Emily S., RINGOLD Dena (1999), *Safety Nets in Transition Economies. Toward a Reform Strategy*, Washington DC, World Bank, June, 66 p. (Social Protection Discussion Paper Series n° 9914).

ANTADZE Tsiuri (2007a, sous presse), « Poverty Reduction and Social Sustainability », in Friedrich Ebert Stiftung, OSGF, Cordaid (eds), *European Neighbourhood Policy in Georgia : Analyses Done by Independent Experts (titre provisoire)*, Tbilisi, Friedrich Ebert Stiftung.

ID. (2007b, sous presse), « Labour Standards and Their Compliance with the "European Social Charter" and Requirements of ILO Conventions Ratified by Georgia », in Friedrich Ebert Stiftung, OSGF, Cordaid (eds).

ID. (2007c, sous presse), « Social Protection System », in Friedrich Ebert Stiftung, OSGF, Cordaid (eds).

BAUMANN Eveline (2006), « Gestion des risques et protection sociale dans les pays de la CEI. L'exemple de la Géorgie », *État et régulation sociale. Comment penser la cohérence de l'in-*

tervention publique ?, Paris, MATISSE/Université Paris I, 11-13 septembre, 19 p. (CD-ROM et <http://matisse.univ-paris1.fr>).

ID. (2007), « Un exercice d'équilibriste : mettre en place la protection sociale dans un pays post-soviétiques. Réflexions à partir de l'exemple de la Géorgie (Sud Caucase) », *10^{èmes} Journées scientifiques de l'AUF, Réseau Entrepreneuriat : Les mutations entrepreneuriales*, Antananarivo (Madagascar), 24-26 mai, 17 p. (CD-ROM et www.entrepreneuriat.auf.org).

BAZIN Laurent, SELIM Monique (2002), « Diffractions politiques du marché (Côte-d'Ivoire, Vietnam) », *Journal des anthropologues*, n° 87, pp. 109-137.

BELLI Paolo et al. (2002), *Qualitative Study on Informal Payments of Health Services in Georgia*, Washington D.C., World Bank, 63 p. (HNP Working Paper n° 2904).

BEZEMER Dirk, DAVIS Junior (2003), *The Rural Non-Farm Economy in Georgia : Overview of Findings*, Greenwich, Natural Resources Institute, 33 p. (NRI Report n° 2729).

BOERI Tito (2001), *Transition with Labour Supply*, Bonn, IZA (Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit), 65 p. (IZA Discussion Paper n° 257).

BOUEV Maxim (2004), *Diverging Paths. Transition in the Presence of the Informal Sector*, Oxford, 49 p. (William Davidson Institute Working Paper n° 689).

BURAWOY Michael (1996), « The State and Economic Involution. Russia through a China Lens », *World Development*, 24, pp. 1105-1117.

CAMPOS Nauro F. (2006), « Jamais à midi. Sur la nature et les causes de l'informel dans la transition », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 37, n° 1, pp. 165-192.

DERSHEM Larry, GZIRISHVILI David (1998), « Informal Social Support Networks and Household Vulnerability : Empirical Findings from Georgia », *World Development*, vol. 26, n° 10, pp. 1827-1838.

ESPING-ANDERSEN Gösta (1999), *Les Trois Mondes de l'État-providence*. Paris, PUF, 310 p.

EYAL Gil, SZELÉNYI Ivàn, TOWNSLEY Eleanor (2000), *Making Capitalism without Capitalists*, London, New York, Verso, 280 p.

GEPLAC (GEORGIAN-EUROPEAN POLICY AND LEGAL ADVICE CENTRE) (2004), *Georgian Economic Trends, Quaterly Review*, n° 2, 127 p. (www.geplac.org/eng)

ID. (2006), *Georgian Economic Trends, Quaterly Review*, October, 70 p.

ID. (2007), *Georgian Economic Trends, Quaterly Review*, April, 73 p.

GOTSADZE George et al., (2005), *Descriptive Background to Health Care Financing Reform Strategy Development in Georgia*, HCF Discussion Paper n° 1, Tbilisi, Curatio International Foundation, 32 p.

GOVERNMENT OF GEORGIA (2006), *Georgia's Democratic Transformation. An Update since the Rose Revolution*. Tbilisi, November, 67 p.

GROSSMANN Gregory (1991), « Informal Personal Incomes and Outlays of the Soviet Urban Population », in Portes (A.), Castells (M.), Benton (L.A.) (eds), pp. 150-170.

INTERNATIONAL CENTER FOR HUMAN DEVELOPMENT (Armenia), AREAT CENTER (Azerbaijan), THE STRATEGIC RESEARCH INSTITUTE (Georgia) (2003), *Lost Potential in the*

South Caucasus : Aspects of Interstate Trade, Yerevan, Baku, Tbilisi, 183 p.

INTERNATIONAL CENTER FOR HUMAN DEVELOPMENT (Armenia), ORGANIZATIONAL AND TECHNICAL DEVELOPMENT SOCIETY (Azerbaijan), THE STRATEGIC RESEARCH INSTITUTE (Georgia) (2006), *Employment Policy Directions in South Caucasus Countries : Securing Policy Development in Compliance with the EU Employment Strategy*, Baku, Tbilisi, Yerevan, 364 p.

KAHN Michèle, SERRANO Silvia (2007), « Géorgie 2006. De l'eau et du vin dans le gaz », *Le Courrier des pays de l'Est (La Russie et les autres pays de la CEI en 2006)*, n° 1059, janvier-février, pp. 109-123.

LAUTIER Bruno (1994), *L'Économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, 125 p.

LOTUASHVILI A. (2003), *Overview of Georgia's Health Care System*, 4 p. (www.bisnis.doc.gov.bisnis.bisdoc/030521gghealth.htm, accès septembre 2005).

MARS Gerald, ALTMAN Yochanan (1987a), « Case Studies in Second Economy Production and Transportation in Soviet Georgia », in Alessandrini (S.), Dallago (B.) (eds), *The Unofficial Economy. Consequences and Perspectives in Different Economic Systems*, Gower Publishing Company, pp. 197-219.

ID. (1987b), « Case Studies in Second Economy Distribution in Soviet Georgia », in Alessandrini (S.), Dallago (B.) (eds), *The Unofficial Economy. Consequences and Perspectives in Different Economic Systems*, Gower Publishing Company, pp. 220-254.

MATUL Michal (2005), *Demand for Microinsurance in Georgia*, Warsaw, Microfinance Centre for Central and Eastern Europe and the New Independent States, April, 66 p.

(www.microinsurancecentre.org).

MINISTRY OF ECONOMIC DEVELOPMENT OF GEORGIA (2004), *Social Trends in Georgia*, 2004, Tbilisi, 93 p. (www.statistics.ge/index_eng.htm).

MÜHLFRIED Florian (2006), *Postsowjetische Feiern. Das georgische Bankett im Wandel*, Stuttgart, Ibidem-Verlag, 230 p.

MUSKHELISHVILI Marina (2007 sous presse), « Globalization and the Transformation of Institutions and Discourses in Georgia », in Baumann et al. (coord.), *Marchandises, marchandisation. Anthropologues et économistes face à la globalisation*, Paris, L'Harmattan.

PORTES Alejandro, CASTELLS Manuel, BENTON Lauren A. (eds) (1991), *The Informal Economy. Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore, London, The Johns Hopkins University Press, 327 p.

SCHNEIDER F. (2002), *Size and Measurement of the Informal Economy in 110 Countries around the World*. 50 p. (<http://rru.worldbank.org/Discussions/Topics/Topic18.aspx>).

SERRANO Silvia (2007), *Géorgie. Sortie d'empire*, Paris, CNRS Éditions, 342 p.

SHLAPENTOKH Vladimir (1989), *Public and Private Life of the Soviet People. Changing Values in Post-Stalin Russia*, New York, Oxford University Press, 281 p.

SIK Endre (1992), *From the Second Economy to the Informal Economy*, Glasgow, University of Strathclyde, Centre for the Study of Public Policy, 35 p. (Studies in Public Policy n° 207).

SIMON Clarke (1999), *New Forms of Employment and Household Survival Strategies in Russia*, Coventry/Moscow, Centre for Comparative Labour Studies / Institute for

Comparative Labour Relations Research, 250 p.

SMITH Adrian, STENNING Alison (2006), « Beyond Household Economies : Spaces and Articulations of Economic Practice in Post-Socialism », *Progress in Human Geography*, 30(2), pp. 190-213.

STARK David (1989), « Bending the Bars of the Iron Cage : Bureaucratization and Informalization in Capitalism and Socialism », *Sociological Forum*, vol. 4, n° 4, pp. 637-664.

SUMBADZE Nana (2003), *The Non-Farm Economy in Post-Soviet Georgia. A Study of Three Rural Communities*, Greenwich University, Natural Resources Institute, 32 p. (NRI Report n° 2733).

ID. (2006), *Georgia Public Opinion Barometer 2006*, Tbilisi, Institute for Policy Studies, 69 p.

TURMANIDZE Koba (2000), *State against the Invisible. The Case of Georgian Informal Economy*. Budapest, Central European University, Department of Political Science, 35 p. (www.policy.hu/turmanidze).

ZOURABICHVILI Salomé (2007), *La Démocratisation en Géorgie à l'épreuve des élections*, Paris, CERIS Sciences Po, CNRS, Cahiers Russie, 26 p.

Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès
Directeur de la publication : Gilles Finchelstein
Rédacteur en chef : Laurent Cohen
Maquette : Martine Savina
Réalisation : Jean-Pierre Pécau

Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes – 75009 Paris
Téléphone : 01 40 23 24 00
Télécopie : 01 40 23 24 01
Courriel : fondation@jean-jaures.org
Site internet : <http://www.jean-jaures.org>

Eveline Baumann est socio-économiste à l'IRD (Institut de recherche pour le développement, Paris), Unité de recherche « Travail et Mondialisation » Eveline.Baumann@bondy.ird.fr, www.tem.ird.fr/. Le texte qui suit s'appuie sur des travaux menés en Géorgie en juillet 2005 et en novembre et décembre 2006. Une première version (sous presse, en géorgien) a été présentée en décembre 2006, à Tbilissi, lors du colloque.

Eveline Baumann tient à remercier l'équipe du Centre for Social Studies pour son aide généreuse lors des investigations de terrain et de l'exploitation des données, ainsi que la Fondation Jean-Jaurès et l'International Centre for Caucasian Studies (Tbilissi) pour leur appui logistique. Un grand merci aussi à Evelyne Volpe pour ses commentaires constructifs. L'auteure reste cependant seule responsable des imperfections de ce travail.



LES NOTES DE LA FONDATION JEAN-JAURES

Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris
<http://www.jean-jaures.org>